En décembre 2023, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 17 décembre 2024, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune part n'a été rachetée au cours des exercices 2023 ou 2022.

Capitaux propres des commanditaires, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC

Le 16 juin 2023, Énergie Brookfield a émis 8 200 000 parts de société en commandite et 7 430 000 actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BEPC (les « actions échangeables ») par voie de prise ferme au prix de 30,35 \$ par part de société en commandite et 33,80 \$ par action échangeable pour un produit brut de 500 millions \$. En même temps, une filiale de Brookfield Reinsurance a acheté 5 148 270 parts de société en commandite au prix offert des parts de société en commandite (déduction faite de la commission de placement). Le produit brut total du placement et du placement privé simultané s'est établi à environ 650 millions \$. Énergie Brookfield a engagé des coûts de transaction connexes de 20 millions \$, y compris la rémunération versée aux preneurs fermes.

Au 31 décembre 2023, les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte d'environ 47 % d'Énergie Brookfield sur une base entièrement échangeable. Les détenteurs de Brookfield détiennent une participation directe et indirecte, soit 313 640 823 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC, sur une base combinée. La participation restante est détenue par des investisseurs publics.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Énergie Brookfield a émis 304 899 parts de société en commandite (262 177 parts de société en commandite en 2022) dans le cadre du programme de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de 8 millions \$ (9 millions \$ en 2022).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 8 465 actions échangeables de BEPC (12 308 actions échangeables de BEPC en 2022) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite totalisant moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2022).

En décembre 2023, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 14 361 497 parts de société en commandite et 8 982 586 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 17 décembre 2024, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, 1 856 044 parts de société en commandite ont été rachetées et annulées (néant en 2022), pour un coût total de 43 millions \$ (néant en 2022). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Brookfield Corporation a acheté 441 363 parts (néant en 2022). Aucune action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022. Après la clôture de l'exercice, Énergie Brookfield a racheté 496 254 parts de société en commandite à la Bourse de Toronto pour un coût total de 12 millions \$.